



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 79818

## Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la crise que traverse actuellement la filière de récupération du textile. Après la fermeture de nombreuses entreprises de collecte et de recyclage du textile, de lourdes menaces pèsent désormais sur les structures d'insertion et les associations caritatives recourant à cette activité. En effet, elles doivent faire face à la baisse de la qualité du textile collecté ainsi qu'à l'augmentation des coûts d'élimination de la part non valorisable. Ces difficultés constituent de plus en plus une entrave à l'insertion des publics les plus fragiles et remettent en cause la préservation de l'environnement. Alors qu'un amendement visant à créer une contribution environnementale a été refusé par le Gouvernement lors de l'examen des crédits relatifs à l'écologie et au développement durable, elle lui demande de bien vouloir lui préciser s'il envisage d'instituer un financement pérenne afin de soutenir ces associations qui jouent un rôle essentiel en matière d'insertion.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

**Circonscription :** Haute-Vienne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79818

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 décembre 2005, page 11198